

Pempereur Alexandre! vive l'empereur d'Autriche! vive le roi de Prusse! vivent les émigrés de Gand! vive la Restauration! vive la paix! vive la religion! vivent les royalistes!

1816 à 1830. — Vive la Chambre introuvable! à bas la Chambre introuvable! vive de Cazes! à bas de Cazes! vive la religion! à bas les missionnaires! vive la liberté! à bas les jésuites! vive la garde royale! vive Villele! vivent les 201! à bas le ministère! vive la légitimité!

1830 (juillet). — A bas Charles X! à bas le Dauphin! à bas le duc de Bordeaux! à bas la légitimité! à bas la garde royale!

Vive la Chambre! vive Philippe! vive la souveraineté du peuple! vive Lafayette! vive Dupin!

1830 (décembre). — A bas Lafayette! à bas Dupin! Vive Lafayette! vive Mauguin! vivent les Polonais! vivent les insurgés de tous pays! vive la guerre! vivent les républicains!

1831. — Vive Casimir Périer! vive Lobau! vive Soult! vive la paix! à bas les républicains!

1832. — Vive la république! vive Lafayette! à bas Louis-Philippe! vive Louis-Philippe! à bas la république!

1833. — Vive la république! à bas la république!

1848 à 1850. — Vive la république! vive Odilon Barrot! à bas Guizot! à bas le système! à bas Louis-Philippe! vive la république! vive le gouvernement provisoire! vive Lamartine! vive Ledru-Rollin! à bas les lampons! à bas les conjurés! à bas Cabanis! à bas Blanqui! vive l'Assemblée nationale! à bas l'Assemblée nationale! vive Barbes! vive Cabet! vive Blanqui! à bas Barbes! etc., etc. Vive l'Assemblée nationale! vive la république! vive la république démocratique et sociale! vive Cavagnac! à bas Cavagnac! vive Louis-Napoléon! vive l'empereur! à bas Louis-Napoléon! vive la guillotine! etc.

n'est pas la France de Clovis ou de Charlemagne, ni l'Angleterre d'aujourd'hui l'Angleterre des Saxons ou des Plantagenets. Cependant on estimerait stupide celui qui prétendrait qu'il n'est pas possible d'identifier l'existence d'une France ou d'une Angleterre.

Le témoignage de l'histoire est démonstratif. Elle peut nous donner jusqu'aux noms de tous les Pontifes depuis St. Pierre jusqu'à Pie IX, avec autant de certitude que ceux des Princes d'une dynastie de l'Europe moderne. Les protestants eux-mêmes en conviennent. — En vérité, il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'existence de l'Eglise.

Enfin il alla adresser quelques mots à ceux qui nient la nécessité de l'Eglise, c'est-à-dire d'un interprète infallible de la volonté de Dieu.

La preuve de cette nécessité se prenaît dans la diversité des croyances des différentes sectes protestantes qui différaient entre elles non seulement dans des points de pure doctrine, comme ils veulent bien le dire, mais en réalité sur tous les grands points de la religion révélée: car si toutes ces différences sont réellement légères, quelle condamnation les protestants ne prononceraient-ils pas contre eux-mêmes en se séparant, se divisant et se soustrayant comme ils font; quelle excuse pour tous ces lieux de réunion, (meeting houses) qui poussent partout comme des champignons. S'ils différaient si peu entre eux, pourquoi ne peuvent-ils pas adorer sous le même toit? Assurément l'Esprit Saint ne peut pas enseigner toutes ces doctrines divergentes, et les protestants en maintenant le contraire font mentir Dieu comme ils se mentent à eux-mêmes. — C'est ainsi qu'en ne voulant écouter que leur vaine imagination, ils ne peuvent jamais s'accorder entre eux sur la vérité; de là la *Réforme* avec toutes ses absurdes conséquences. — Le protestantisme après avoir réformé la forme de la réforme se croit toujours au moment de devenir par-écrit lui-même la vieille Dame mangeant des huîtres végétales; lui ayant demandé comment elle les trouvait, elle répondit, qu'il lui semblait qu'elle allait goûter de vraies huîtres; c'est ainsi que le protestant s'imagine qu'il va enfin arriver à la vérité. — Le Luthérien, le Calviniste, le Baptiste, le Méthodiste, le Wesleyen, le Presbytérien, l'Unitarien, etc. et plus de 600 autres sectes qu'on le désespère sans doute de nommer en sont là. — Il espère que les membres de cette fraction protestante comme sans le nom d'*Evangeliques* ne s'offenseraient pas de lui voir classer les Unitariens parmi les autres sectes protestantes, d'autant que, selon lui les unitariens protestant et reniant beaucoup plus qu'eux, il lui semblait qu'ils n'en étaient que mei leurs protestants, ce qui ne veut pas dire meilleurs chrétiens. — Maintenant il n'avait plus que quelques mots à ajouter en réponse aux objections contre sa seconde lecture sur la "vraie et fausse liberté."

Il était loin de défendre la doctrine de non résistance, il niait l'esclavage, et il admettait qu'il y avait des occasions où tout homme honnête devait résister même au prix de sa vie. Mais cette nécessité devait être clairement établie, et la résistance combinée avec une extrême prudence; car autrement au lieu de remédier au mal elle ne ferait que l'aggraver. Il croyait qu'il était permis de s'opposer au despotisme; mais non à une autorité légitime. Ce qu'il repoussait surtout, c'était ce qu'on appelle "le droit sacré de l'insurrection" ce qui ne signifie pas autre chose que le droit que s'arroge une faction de mécontents de prendre les armes pour renverser par la force tout gouvernement qui leur déplaît. Ce droit il le niait, d'autant qu'il pouvait tourner également au détriment d'un gouvernement républicain que d'un gouvernement monarchique. Ce qu'il voulait défendre, c'est la liberté qui consiste dans la soumission à l'autorité légitime, ce qui constitue la licence. Pour la première liberté, il était prêt de verser son sang s'il le fallait; mais il était également disposé à résister à la licence — telle était sa profession de foi politique. En concluant, il répétait ce qu'il avait déjà dit en commençant, qu'il repoussait toute idée de blesser les sentiments des individus: il avait parlé des systèmes, et non des personnes, que si par inadvertance, il

avait marché sur le pied de quelqu'un, ou mis le doigt sur quelqu'un droit sensible, eh bien! après tout, il ne pouvait pas y avoir grand mal à cela. — A ceux qui l'avaient invité, et qui avait exercé l'hospitalité envers lui avec tant de courtoisie, il offrait ses sincères remerciements, et les vœux pour leur prospérité.

UN LAÏQUE.

BULLETIN.

Une lettre de M. Cameron. — L'Acte d'Indemnité. — Commerce des Bois dans le Haut-Canada pour 1850. — Industries canadiennes. — Cour criminelle et civile de Montréal. — Les séances du Congrès. — Faits étrangers. — Bulletin maritime.

Un homme public qui ne s'oublie jamais lui-même en réclamant pour le peuple, peut être mécontent (cela s'explique) du moment qu'il semble s'engager à ses yeux la perspective dorée qu'il s'était faite; et si l'attriste en ce cas de ce qu'il n'a point obtenu. Il est également vrai qu'un serment du peuple, si l'on arrive de descendre du point culminant d'où il avait dominé quelque temps la foule, soit par causes indépendantes de sa volonté, ou même par sa propre faute, peut être très mécontent, et se croire au droit d'en rejeter le poids sur d'autres. Telle est la position de M. Cameron, qui occupe en ce moment et dont s'occupe aussi la presse du Haut-Canada. La personnalité n'est-elle pas le fond de la polémique contentieuse des ennemis et des mécontents de l'état actuel des institutions et des choses en ce pays?

Le ci-devant commissaire des Travaux Publics, dont nous annonçâmes il y a peu de semaines, la sortie de charge ainsi que les circonstances singulières sous l'influence desquelles elle avait eu lieu, vient de faire insérer dans le *Globe* de Toronto, une longue lettre à ce même sujet, dont le contenu n'offre aucune explication essentielle à sa justification. Si les actes privés de M. Cameron, tels qu'il les expose, étaient de nature à lui faire beaucoup d'honneur en sa qualité publique, il faudrait encore hésiter à lui reconnaître le droit de les révéler en s'autorisant pour leur donner la couleur la plus favorable en apparence, des actes et des paroles d'autres fonctionnaires qui avaient dû compter sur le secret des rapports intimes qu'il y avait entre eux et eux durant sa charge. En violant un tel secret, M. Cameron n'espère pas, sans doute, se servir utilement contre ses adversaires de leur fidélité à le tenir et du silence que ce devoir leur impose. Ce côté de l'affaire est facile à comprendre. On ne peut exiger des ministres, contre toute bienséance, un compte de leurs actions journalières ni la révélation des motifs de toute mesure qu'ils adoptent; cette préférence puérile ressemble fort à celle qu'émettait dernièrement l'un des organes de l'opposition en se plaignant du silence de l'administration sur les mesures qu'elle sera en état de proposer à la session prochaine de la législature. Le ministère répond de ses actes à la nation quand il en est régulièrement interpellé; il ne s'en suit pas qu'il doive ou puisse en discuter avec tout individu qui l'interroge.

Le *Globe*, commentant la lettre de M. Cameron, qui donnait, comme on se le rappelle, pour motif de sa retraite, l'économie dans le service public, s'exprime ainsi:

"Pussions-nous condescendre à répéter des entretiens privés, comme le fait si librement M. Cameron, il pourrait être prouvé sans peine, par nombre de témoins, que le chagrin de n'avoir point succédé à M. Priece dans l'office de commissaire des Terres de la Couronne, a été l'unique cause de la retraite de M. Cameron. Et il ne serait pas besoin de recourir à ce fait pour prouver que M. Cameron, loin d'avoir proposé l'abandon de sa charge, lorsqu'il la tenait, proposa alors d'en élever le salaire de £650 à £750; que la seule raison qu'il donna pour ne pas accepter celle de commissaire en chef (des travaux publics), fut que sa réélection coûterait de £200 à £300, tandis qu'une addition de salaire ne monterait qu'à £100; et qu'il aurait accepté avec joie l'intendance générale des postes, si dans le moment il eût été possible et agréable au gouvernement de la lui offrir."

La *Montreal Gazette*, qui se livre à des attaques contre l'administration, d'après un système qui n'est guère calculé à lui en faire appréhender les conséquences, a mis en discussion l'acte d'indemnité passé en faveur de ceux qui ont souffert des troubles de 1837-38, comme pour induire la faction dont il est l'organe à en agiter le rappel. Il n'est pas probable que cette tentative lui réussisse. Le *Pilot* aborde à cette occasion le sujet, et présente les remarques suivantes:

"Ce est Acte, dit-il, ait ou non l'approbation de la *Gazette*, elle peut se croire bien sûre qu'il sera en tout maintenu. Il lui plaît de s'attaquer aux Commissaires qui ont été chargés d'en exécuter les dispositions. Comme la majorité l'entre eux ont été nommés par ses propres patrons (les patrons de la *Gazette*, et qu'ils ne sont que continués en office sous l'administration actuelle, nous ne nous croyons pas appelés à défendre leurs actes. Ils se gaudent sur les instructions de M. Daly. La *Gazette* cite le *Pilot* comme ayant avoué que tous les rebelles doivent être indemnisés d'après l'Acte; comme cette assertion n'est que purement sans l'autorité de la *Gazette*, il est peut-être superflu de la contredire. Nous ne nous en tenons d'appuyer de nouveau sur ce que nous avons déjà dit — que l'acte interdit formellement l'indemnité aux rebelles; que les personnes qui ont droit à une compensation, et celles qui n'y ont pas titre, sont clairement indiquées dans l'Acte; que les instructions données aux Commissaires sont conformes à l'Acte; et que le ministère ne peut absolument rien quant à décider de qui doit ou ne doit pas être indemnisé en vertu de l'Acte; — la responsabilité des décisions à cet égard étant entièrement dévolue aux Commissaires, dont la majorité, comme nous l'avons observé déjà, a été constituée par la dernière administration."

La quantité de bois de commerce pour l'exportation et la consommation locale, paraît devoir être, cette année, assez considérable. Nous lisons à ce sujet dans le *Packet* de Bytown:

"La quantité de Pin Rouge excède un peu deux millions de pieds, et la qualité en est très bonne; mais il est probable qu'il en demeurera une grande partie dans les caux basses, la saison passée. L'an dernier l'eau s'est maintenue plus longtemps que d'ordinaire à une bonne hauteur, et pour la première fois, presque chaque pièce de bois fut entraînée. Actuellement il n'y a plus de bois à l'eau si ce n'est le nouveau, et si, cette année, l'eau descend basse, il ne parviendra au marché qu'une très petite quantité de Pin Rouge. L'année préparée à cette saison comprend un peu moins de deux millions de pieds. La majeure partie, qui est le meilleur article, en a été préparée à la Baie de Quinte. L'excédant a été coupé presque en totalité sur les bords des rivières de la Nation et du Rideau. Le Pin blanc excédera peut-être dix-huit millions de pieds. Celui qui font les commerçants de profession est un bon article, mais celui qui provient des cultivateurs, et la plus grande partie est de leur coupe, n'est pas en général de la meilleure qualité. Si à cela l'on ajoute les autres Bois, en tenant compte des augmentations casuelles, le tout peut en être porté à près de vingt-trois millions."

Ce qui précède ne s'applique nullement au commerce de bois qui se fait par l'Ottawa; et nous ignorons quel accroissement il aurait pu prendre de ce côté.

Nous remarquons encore dans le *Packet* une mention particulière de deux moulins, érigés à Bytown, l'un à farine et l'autre à soie, dont le plan est ingénieux et atteste l'industrie de MM. Perkins et Thompson, leurs propriétaires. En même temps le *Canadien* annonce avec éloges le projet conçu par M. Siméon Larochelle d'établir à St. Anselme une fabrique de draps et autres étoffes de laine et de coton dont nous faisons usage. Plusieurs marchands de Québec ont déjà contribué à l'entreprise, et entr'autres: MM. F. X. Méthot, £100; Elie Caron, £100; A. Hamel et frère, £100; L. P. Tétu, £100; Vital Tétu, £50; J. B. Hardy, £50.

D'après le *Journal de Québec*, M. Bis-et aurait fait des progrès surprenants dans l'art de la fanterie et de la mécanique, comme l'attestent des échantillons de sa fabrique qui ont été vus par le rédacteur du *Journal* à l'atelier que cet industriel dirige à Québec. Le public serait aussi redevable à M. Macdonald et Logan des améliorations qu'ils ont introduites dans la papeterie.

La Cour Supérieure (siège de Montréal) a, la semaine dernière, refusé à M. Deshayes le nouveau procès qu'il avait demandé contre M. Dessaulles qui avait, comme l'on sait, obtenu contre lui jugement au montant de £100 de dommages. Ce jugement a été enregistré à la requête des avocats de M. Dessaulles, et l'affaire en est arrivée à son dénouement.

Le congrès des Etats-Unis siège d'aujourd'hui depuis quatre à cinq mois, à frais énormes, sans que le peuple puisse retirer quelque bien des débats oratoires qui ont constamment ses yeux. Tant de longs discours sur les territoires à esclaves et la Californie, n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. M. Clay a renoncé au projet dont il s'était occupé d'annexer avant tout la Californie, et insiste maintenant à ce que toutes les questions soient résolues à la fin. Mais il ne paraît pas que la Californie doive être admise dans la confédération sans la stipulation qu'elle n'aura point un Etat à esclaves.

La Législature de la Louisiane a réuni, au 21 août, pour la première fois, sa session, à 35 lois. Les journaux en discutent le mérite et la valeur de même qu'on le fait dans une colonie ou dans un Etat monarchique.

Le célèbre procès de Dr. Webster, à Boston, coûte à l'Etat de Massachusetts près de trois mille dollars. — Aurait-il coûté davantage en Canada?

Nous extrayons du *Herald* de ce jour la liste des navires à vapeur qui reviennent en ce moment d'Europe et promettent d'abondantes nouvelles:

testent des échantillons de sa fabrique qui ont été vus par le rédacteur du *Journal* à l'atelier que cet industriel dirige à Québec. Le public serait aussi redevable à M. Macdonald et Logan des améliorations qu'ils ont introduites dans la papeterie.

La Cour Supérieure (siège de Montréal) a, la semaine dernière, refusé à M. Deshayes le nouveau procès qu'il avait demandé contre M. Dessaulles qui avait, comme l'on sait, obtenu contre lui jugement au montant de £100 de dommages. Ce jugement a été enregistré à la requête des avocats de M. Dessaulles, et l'affaire en est arrivée à son dénouement.

Le congrès des Etats-Unis siège d'aujourd'hui depuis quatre à cinq mois, à frais énormes, sans que le peuple puisse retirer quelque bien des débats oratoires qui ont constamment ses yeux. Tant de longs discours sur les territoires à esclaves et la Californie, n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. M. Clay a renoncé au projet dont il s'était occupé d'annexer avant tout la Californie, et insiste maintenant à ce que toutes les questions soient résolues à la fin. Mais il ne paraît pas que la Californie doive être admise dans la confédération sans la stipulation qu'elle n'aura point un Etat à esclaves.

La Législature de la Louisiane a réuni, au 21 août, pour la première fois, sa session, à 35 lois. Les journaux en discutent le mérite et la valeur de même qu'on le fait dans une colonie ou dans un Etat monarchique.

Le célèbre procès de Dr. Webster, à Boston, coûte à l'Etat de Massachusetts près de trois mille dollars. — Aurait-il coûté davantage en Canada?

Nous extrayons du *Herald* de ce jour la liste des navires à vapeur qui reviennent en ce moment d'Europe et promettent d'abondantes nouvelles:

date des départs.

The British Queen,	de Hambourg,	2 du courant
" Cambria,	" Liverpool,	13 "
" City of Glasgow,"	" Glasgow,	15 "
" H. den Sloban,"	" Hamburg,	15 "
" Washington,"	" Southampton,	20 "
" Canada,"	" Liverpool,	20 "

Le *Crescent City* et le *Philadelphia* ont fait voile de Chagres. Ains, huit steamers poursuivent en route leurs courses, sept se dirigeant vers le port de New-York, et l'autre vers Boston.

Mgr. l'Evêque de Silymo, Administrateur de l'Archevêché de Québec, est arrivé à Montréal ce matin, accompagné de M. le Curé de Québec, de M. Cazeau, Secrétaire de l'Archevêché, et de M. Harel, Secrétaire.

Mgr. Pheau, Administrateur du Diocèse de Kingston, est aussi arrivé ce matin, accompagné de M. McDowell, Vic. Gen.; de M. Kelly, curé de Brockville et de M. Chisholm, curé de Lindsay.

Mgr. l'Evêque de Bytown est attendu ce soir.

Mouvement dans l'Eglise Anglaise. — Fait sans allusion au mouvement actuel dans l'Eglise Anglaise, le Correspondant de Londres d'un journal Ecossais *Northen Wander*, dit: "Les deux Evêques de Londres et d'Exeter ont en ce moment la plus grande difficulté à détourner un grand nombre d'ecclésiastiques de passer à l'Eglise de Rome. Le Clergé Puseyite va tous les jours en foule trouver le Dr. Wiseman, pour le consulter sur la conduite qu'il doit tenir dans la présente crise de l'Eglise d'Angleterre. Dans aucun doute, la seule démarche d'aller demander conseil à un tel homme démontre une détermination préalable de passer à l'Eglise de Rome."

Le correspondant ajoute que le Dr. Wiseman conseille à presque tous ceux qui le consultent de ne pas entrer immédiatement dans l'Eglise Catholique, sous prétexte qu'ils peuvent faire plus de bien en demeurant en apparence protestants.

Nous croyons plutôt que l'Evêque Wiseman leur conseille de mûrir leur détermination, et de prendre le temps convenable pour s'instruire.

Pour mieux s'expliquer la cause du mouvement dont il est ici question, nos lecteurs voudront bien lire l'article qui est en tête de la page, et dont nous donnerons la suite prochainement, avec la décision du Comité Judiciaire du Conseil Privé dans l'affaire Gorham.

La Semaine dernière, un fâcheux accident menaçait d'enlever à notre ville un bon industriel et bien recommandable ouvrier, M. Pierre Chartrand. M. Chartrand dirige les travaux de la nouvelle maison d'école; et pendant qu'il s'occupait à faire élever un tronçon de colonne à l'aide d'un cabestan, un câble se rompit, une poutre tomba de la hauteur de 40 pieds et le frappa à l'épaule. La violence du coup le renversa, sans sentiment, et lui fit donner de la poitrine sur l'angle d'une pierre en même temps que la tête alut se heurter sur une autre. M. le Dr. Nelson fut appelé immédiatement, et grâce à ses soins, M. Chartrand paraît être maintenant hors de danger.

Par rapport à l'avertissement sur la vente d'arbres fruitiers, arbrustes à fleurs, etc. le 2 de Mai prochain, qui se trouve dans nos colonnes, nous sommes priés d'informer que des Catalogues sont préparés et qu'on peut se les procurer gratis, en s'adressant à l'EXCAVATEUR, M. Leeming.

La correspondance, datée de St. Jacques, en réponse à E. S., etc., nous a été renmise. Nous attachons bien peu d'importance aux écrits de E. S., ainsi qu'à ceux certifiés venus du même lieu, et nous désirons garder le silence sur le tout, si notre correspondant ne fait pas d'instance pour que son écrit soit publié.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 26 AVRIL 1850

Lectures de M. Brownson.

5ME. LECTURE. Suite et fin.

Mais, il y en a qui disent: Comment l'homme peut-il découvrir la vraie Eglise? Pour le conduire à la connaissance d'une Eglise Infaillible, il lui faudrait un guide aussi infaillible.

Ce n'est là que le vicil et irrégulier argument de Hum., exposé sous une forme moins loquace. — Un miracle, dit Hum., est une violation ou une suspension de la loi de la nature, chose dont l'homme n'a pas d'expérience. Nous avons au contraire l'expérience que les hommes peuvent mentir. Ainsi, il est plus naturel de supposer qu'un nombre quelconque d'hommes ont menti, que de croire que les lois de la nature ont été violées ou suspendues. Bref, Humé soutient qu'un miracle ne peut se prouver que par un miracle, et telle est aussi la manière de raisonner de mes opposants. — A leur sens, il faut un miracle pour prouver un autre miracle ou l'existence miraculeuse de l'Eglise.

Répondre à Humé, c'est aussi leur répondre à eux-mêmes.

Il n'est pas vrai que l'esprit humain ne puisse être convaincu par le témoignage des hommes de ce dont il n'a jamais eu l'expérience. Un miracle n'est pas nécessaire pour prouver un miracle. Mais l'esprit humain peut être convaincu par le témoignage des hommes de l'existence de ce corps mortel, miraculeusement conservé, qu'on appelle l'Eglise, et, par conséquent, les hommes peuvent reposer toute confiance dans ses enseignements. La vraie Eglise peut être découverte par la raison humaine (quoique ses enseignements dogmatiques ne puissent pas l'être) et par l'exercice de ce principe intelligent dont Dieu a doué l'homme. Nos sens rendent témoignage du fait de l'existence actuelle de l'Eglise. Toute l'histoire atteste son existence passée. En vérité l'histoire est plus claire sur ce point de l'existence passée de l'Eglise et de sa perpétuelle identité que sur aucun autre. Il faudrait un aveuglement volontaire pour ne pas le voir.

Il est plus aisé de prouver par l'histoire l'existence de l'Eglise que celle d'une France ou d'une Angleterre. La France d'aujourd'hui n'est pas la France de Clovis ou de Charlemagne, ni l'Angleterre d'aujourd'hui l'Angleterre des Saxons ou des Plantagenets. Cependant on estimerait stupide celui qui prétendrait qu'il n'est pas possible d'identifier l'existence d'une France ou d'une Angleterre.

Le témoignage de l'histoire est démonstratif. Elle peut nous donner jusqu'aux noms de tous les Pontifes depuis St. Pierre jusqu'à Pie IX, avec autant de certitude que ceux des Princes d'une dynastie de l'Europe moderne. Les protestants eux-mêmes en conviennent. — En vérité, il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'existence de l'Eglise.

Enfin il alla adresser quelques mots à ceux qui nient la nécessité de l'Eglise, c'est-à-dire d'un interprète infallible de la volonté de Dieu.

La preuve de cette nécessité se prenaît dans la diversité des croyances des différentes sectes protestantes qui différaient entre elles non seulement dans des points de pure doctrine, comme ils veulent bien le dire, mais en réalité sur tous les grands points de la religion révélée: car si toutes ces différences sont réellement légères, quelle condamnation les protestants ne prononceraient-ils pas contre eux-mêmes en se séparant, se divisant et se soustrayant comme ils font; quelle excuse pour tous ces lieux de réunion, (meeting houses) qui poussent partout comme des champignons. S'ils différaient si peu entre eux, pourquoi ne peuvent-ils pas adorer sous le même toit? Assurément l'Esprit Saint ne peut pas enseigner toutes ces doctrines divergentes, et les protestants en maintenant le contraire font mentir Dieu comme ils se mentent à eux-mêmes. — C'est ainsi qu'en ne voulant écouter que leur vaine imagination, ils ne peuvent jamais s'accorder entre eux sur la vérité; de là la *Réforme* avec toutes ses absurdes conséquences. — Le protestantisme après avoir réformé la forme de la réforme se croit toujours au moment de devenir par-écrit lui-même la vieille Dame mangeant des huîtres végétales; lui ayant demandé comment elle les trouvait, elle répondit, qu'il lui semblait qu'elle allait goûter de vraies huîtres; c'est ainsi que le protestant s'imagine qu'il va enfin arriver à la vérité. — Le Luthérien, le Calviniste, le Baptiste, le Méthodiste, le Wesleyen, le Presbytérien, l'Unitarien, etc. et plus de 600 autres sectes qu'on le désespère sans doute de nommer en sont là. — Il espère que les membres de cette fraction protestante comme sans le nom d'*Evangeliques* ne s'offenseraient pas de lui voir classer les Unitariens parmi les autres sectes protestantes, d'autant que, selon lui les unitariens protestant et reniant beaucoup plus qu'eux, il lui semblait qu'ils n'en étaient que mei leurs protestants, ce qui ne veut pas dire meilleurs chrétiens. — Maintenant il n'avait plus que quelques mots à ajouter en réponse aux objections contre sa seconde lecture sur la "vraie et fausse liberté."

Il était loin de défendre la doctrine de non résistance, il niait l'esclavage, et il admettait qu'il y avait des occasions où tout homme honnête devait résister même au prix de sa vie. Mais cette nécessité devait être clairement établie, et la résistance combinée avec une extrême prudence; car autrement au lieu de remédier au mal elle ne ferait que l'aggraver. Il croyait qu'il était permis de s'opposer au despotisme; mais non à une autorité légitime. Ce qu'il repoussait surtout, c'était ce qu'on appelle "le droit sacré de l'insurrection" ce qui ne signifie pas autre chose que le droit que s'arroge une faction de mécontents de prendre les armes pour renverser par la force tout gouvernement qui leur déplaît. Ce droit il le niait, d'autant qu'il pouvait tourner également au détriment d'un gouvernement républicain que d'un gouvernement monarchique. Ce qu'il voulait défendre, c'est la liberté qui consiste dans la soumission à l'autorité légitime, ce qui constitue la licence. Pour la première liberté, il était prêt de verser son sang s'il le fallait; mais il était également disposé à résister à la licence — telle était sa profession de foi politique. En concluant, il répétait ce qu'il avait déjà dit en commençant, qu'il repoussait toute idée de blesser les sentiments des individus: il avait parlé des systèmes, et non des personnes, que si par inadvertance, il

la conduite de Ferdinand II fut admirable, elle ne s'est pas démentie depuis seize mois.

Le golfé de Gaète est d'une splendeur sans égale; pendant bien des mois, aussi longtemps que Pie IX a séjourné au palais royal de Gaète, les illuminations des flottes catholiques ont fait, chaque nuit, concurrence aux illuminations du firmament. "En effet, chaque nuit, ainsi que l'a raconté le général Milton, les mâts, les vergues et les haubans des flottes alliées s'illuminaient comme par enchantement, à l'heure de l'*Angelus*, en l'honneur du chef visible de l'Eglise. Que ne se sont-ils trouvés là, les ennemis impuissants de cette Eglise divine qu'ils condamnent en vain à périr! Que ne se sont-ils trouvés là; leurs yeux se seraient ouverts à la lumière de la vérité, leur âme en eût été inondée et leur bouche impie, fermée désormais au blasphème, n'aurait point dit: Dieu s'en va, la religion est fait son temps. — Le pieux et bon roi Ferdinand II a donné des ordres pour que le palais royal, qui a servi de demeure à Pie IX, fut conservé comme une relique. Je l'ai visité dans le plus grand détail. Toutes les choses qui ont été employées au service du Saint-Père, sont religieusement conservées dans le même état où le St. Père les a laissées à son départ de Gaète. Le roi lui-même n'habitera plus cette résidence qu'il regarde comme sanctifiée par la présence momentanée du Souverain Pontife. Encore une fois, honneur et reconnaissance à Ferdinand II! — Je partirai demain pour Rome et je vous enverrai dès

mon arrivée, des renseignements exacts sur la situation de cette ville.

ALPHONSE BALLEVDIER.

Rome 16 Mars, 1850.

Monsieur et ami,

Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis, disait un jour Marius proscrit et exilé, (il y a longtemps de cela); nous disons aujourd'hui: Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où est Pie IX. Le peuple Romain commence à s'en apercevoir; car, abandonné, livré à lui-même, séparé du Souverain Pontife qui constitue son âme et sa tête, le peuple Romain est devenu un je ne sais quoi, sans nom, qui fait mal à voir. Je l'ai trouvé plus malheureux encore qu'il ne l'était à l'époque de mon départ pour Naples. Aussi la voix de son intérêt donne-t-elle (et c'est douloureux et triste à dire) le diapason à la voix de son cœur pour réclamer de toutes ses forces le retour de Pie IX. On persiste à prédire ce bienheureux retour pour le 5 ou le 7 avril; c'est un bruit généralement accredité dont je n'ose néanmoins me faire l'écho. En attendant, le poignard caché quelques jours dans la ceinture des assassins vient de repaître à l'horizon; après avoir reculé dans les fuyes immenses de la ville éternelle, un terrible et puissant auxiliaire: le poison! Deux soldats de notre brave armée ont été lâchement frappés par les atteintes de cet ennemi d'autant plus dangereux qu'il est invisible. L'un d'eux a succombé en quelques heures; l'autre, secouru à temps, est hors de danger. Le 12 courant,

un soldat du 53e régiment de ligne a reçu un coup de stylet, qui n'a pas été mortel heureusement. Le meurtrier, favorisé par un embarras de voitures, n'a pu être arrêté. Le lendemain de ce jour là, une jeune femme romaine, fort belle, nommée Galliere, a reçu également dans le domicile de son mari, un coup de poignard. Le meurtrier, ouvrier attaché aux travaux de l'Eglise de St. Paul hors les murs, a failli être mis en pièce par la colère du peuple. Livrez-le nous, s'écriait-il en le poursuivant de rue en rue jusqu'à la prison; livrez-le nous, ou bien fusillez-le. L'escorte des soldats français qui l'accompagnaient a dû lutter pour le dérober à la vindicte publique et le conserver à celle de la justice humaine. Il faut convenir que les journaux rouges sont bien maladroits? Vous ne seriez-vous figuré l'effet produit sur l'armée d'Italie, par l'article de la *Voix du peuple*, prenant la défense des assassins de nos soldats contre le général qui les a fait fusiller. L'indignation de l'armée a été immense, générale; sa voix a été unanime pour siffler celle du peuple, qui n'est ni la sienne, ni celle de Dieu! Jamais la rage des révolutionnaires n'a été poussée si loin; et voilà des hommes qui se disent Français et patriotes!!! Ils ont des larmes et des regrets pour les misérables qui tuent leurs frères, et ils trouvent dans leurs courtes des malédictions et des cris de vengeance contre le brave général qui veut arrêter ces bras homicides, et ils s'appellent la *voix du peuple*! Allons donc; la voix de Murat ou de Robespierre, à la bonne heure! et encore jamais

ces deux tiges à face humaine n'auraient osé à l'étranger déplorer l'expulsion de leurs commissaires de la personne des soldats de la France. Des officiers avec lesquels j'ai déjeuné ce matin me chargent d'adresser par la voie de nos bons amis de Lyon leurs compliments affectueux à leurs camarades du 17e de ligne, bon et brave régiment, qui a quitté Rome pour aller tenir garnison à Lyon. Arrivé le même jour que moi à Rome, M. Auch. l. de l'Académie Française, à la dimanche dernier dans les salons de l'ambassade de France, de très beaux vers que les dames Romaines, ont chaleureusement applaudis. Je me suis rappelé ceux-ci qui peuvent s'adopter à Lyon notre chère cité:

L'honneur dans cette vie en merveilles féconde, Dis qu'il souille le sol, en fait j'allier un monde! Devant ces hauts débris d'antiques monuments, Des vieux sépulchres veufs de leurs grands ossements, Ces arcs majestueux dont l'âme désolée, Admire en gémissant la splendeur mutilée, Ces bronzes, ces granits, ces marbres glorieux, Images de héros aussi grands que leurs Dieux, Le présent disparaît, le passé reconnoissance, Et je vois sous mes pieds se dresser l'ombre immense, De ce peuple oppresseur, qui par la gloire abusé, Penseur cette terre et doit couler dessous.

Recevez l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ALPHONSE BALLEVDIER.